



## Vital Flex Patrimoine C EUR

### OBJET

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

**Nom du produit :** Vital Flex Patrimoine, un compartiment de R-co Lux

**Forme juridique :** OPCVM géré par Rothschild & Co Investment Managers

**ISIN :** LU1734560003 (Action C EUR)

**Initiateur du produit :** Rothschild & Co Investment Managers est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Site Internet : <https://www.lu.rothschildandco.com>. Pour de plus amples informations, veuillez contacter notre service client par téléphone au +33140744084 ou par e-mail à [clientserviceteam@rothschildandco.com](mailto:clientserviceteam@rothschildandco.com)

**Autorité compétente :** Commission de Surveillance du Secteur Financier. État membre : Luxembourg

**Date de production :** 01/01/2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

#### Type

Un compartiment de R-co Lux, une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois composée de plusieurs compartiments distincts et agréée en tant qu'OPCVM. Ce Compartiment peut être composé d'autres classes d'actions commercialisées dans votre État membre. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble de la SICAV et des versions en anglais du prospectus complet, des rapports et des comptes peuvent être obtenues gratuitement au siège social de la Société de gestion ou de l'Agent administratif. L'actif et le passif des différents compartiments de la SICAV sont ségrégués en vertu de dispositions légales. Les Actionnaires ont le droit d'échanger leur investissement dans des actions du Compartiment contre des actions d'un autre compartiment de la SICAV, tel que précisé dans le prospectus. Des informations sur cette procédure peuvent être obtenues auprès de la Société de gestion ou de l'Agent administratif.

#### Durée

La SICAV ainsi que le Compartiment ont été établis pour une durée illimitée. Le Conseil d'administration de la SICAV peut dissoudre la SICAV, un Compartiment ou une classe d'Actions conformément à la loi luxembourgeoise et aux Statuts de la SICAV.

#### Objectifs

L'objectif d'investissement de Vital Flex Patrimoine (le « Compartiment ») est de surperformer l'indice de référence (50% Iboxx Euro Eurozone Sovereign Overall [Indice QW1A] + 30% Capitalized [Ester+0,085%] + 15% Stoxx 600 DR@ [J-1, converti en euros avec dividendes réinvestis] + 5% MSCI Daily TR Net World Ex Europe \$ converti en € [J-1, avec dividendes réinvestis]) sur l'horizon d'investissement recommandé de 3 ans, en investissant principalement dans des Fonds sous-jacents, tout en gérant la volatilité moyenne annuelle de son portefeuille à un niveau inférieur ou égal à 6% dans des conditions de marché normales.

Le Compartiment est géré de manière dynamique, si bien que sa composition peut s'écarter considérablement des pondérations et des composantes de son indice de référence indicatif.

Pour remplir son objectif d'investissement, le Compartiment investira principalement dans des OPCVM et/ou d'autres OPC, et il pourra notamment investir :

- entre 55% et 100% de son actif net total dans des OPCVM et/ou d'autres OPC (dans la limite cumulée de 30% détaillée ci-dessous), y compris des ETF domiciliés dans l'Union européenne dont le principal objectif d'investissement est d'investir dans :

des titres de créance (obligations convertibles comprises) émis ou garantis par des États souverains et des entreprises publiques ou privées, de toute qualité et dans toutes les zones géographiques. Par le biais de ces investissements, le Compartiment est susceptible d'être exposé à des titres adossés à des actifs, des titres adossés à des créances hypothécaires, des obligations contingentes convertibles ou des titres considérés comme en difficulté ou en défaut ;

un portefeuille diversifié d'actions, de titres de créance et d'instruments du marché monétaire, mais également de fonds à rendement absolu et/ou de certificats de dépôt, de papiers commerciaux et de bons du Trésor ;

- entre 0% et 35% de son actif net total dans des OPCVM et/ou d'autres OPC (dans la limite cumulée de 30% détaillée ci-dessous), y compris des ETF domiciliés dans l'Union européenne dont le principal objectif d'investissement est d'investir dans des actions d'entreprises de toutes régions et de toutes capitalisations boursières ; sous réserve que la totalité des investissements dans des parts d'OPC autres que des OPCVM soit conforme aux critères d'admissibilité précisés dans la partie générale du Prospectus, au chapitre intitulé « Restrictions d'investissement », et ne saurait dépasser 30% de l'actif net de chaque Compartiment.

L'allocation entre les différents types d'actifs est discrétionnaire, et vise à ne pas dépasser une volatilité annuelle moyenne de 6% pour son portefeuille dans des conditions de marché normales.

Par le biais de ces investissements, le Compartiment est susceptible d'être exposé, dans une mesure limitée, à des titres adossés à des actifs, des titres adossés à des créances hypothécaires, des titres de type « contingent convertible » ou des titres considérés comme en difficulté ou en défaut.

Le Compartiment peut détenir des liquidités et équivalents de liquidités à titre accessoire.

Le Compartiment peut, à des fins de gestion efficace du portefeuille et de couverture, avoir recours à des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré dans les limites établies au chapitre « Utilisation de produits dérivés, d'investissements spéciaux et de techniques de couverture » du Prospectus et autorisés par toute disposition légale applicable.

La Devise de référence du Compartiment est l'euro.

**Fréquence de valorisation :** tout Jour bancaire ouvré en France et au Luxembourg (J). Date limite de souscription/rachat (S/R) : 11h00 (Heure d'Europe centrale) chaque Jour bancaire ouvré (J-1) précédant le Jour de valorisation de référence (J). Date de règlement des ordres de souscription : deux (2) Jours ouvrés bancaires à compter du Jour de valorisation (J+2). Date de règlement des ordres de rachat : trois (3) Jours ouvrés bancaires suivant le Jour de valorisation (J+3).

Il s'agit d'une Action de capitalisation dont les revenus seront réinvestis.

#### Investisseurs de détail visés

Ce Compartiment s'adresse aux investisseurs institutionnels ou de détail qui recherchent un support d'investissement diversifié, peuvent se permettre d'immobiliser des capitaux pendant au moins 3 ans et peuvent supporter des pertes provisoires et une volatilité importante.

Mise en garde : ce Compartiment peut ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur argent dans les 3 ans.

#### Informations pratiques

Dépositaire et Agent administratif : CACEIS Bank, Luxembourg Branch

Gestionnaire financier : Rothschild & Co Asset Management Europe

Des informations complémentaires sur le Fonds et le Compartiment (y compris les versions en anglais des prospectus, rapports et comptes complets pour l'intégralité du Fonds) ainsi que la procédure d'échange d'Actions d'un compartiment à l'autre, peuvent être obtenues gratuitement au siège de la Société de gestion ou auprès de l'Agent administratif.

### QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne, et qui reflète l'exposition du Compartiment aux marchés actions et obligataires. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen, et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. L'indicateur de risque suppose que vous conserverez le produit pendant au moins 3 ans, sinon le risque réel peut varier considérablement et vous pourriez récupérer une somme inférieure à celle investie. La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer au fil du temps. La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement « sans risque ».

**Risque de crédit :** Les fonds qui investissent dans des titres de créance émis par une entité publique, une entreprise, un établissement bancaire ou un organisme souverain sont exposés au risque de voir l'émetteur dans l'incapacité de rembourser ses créanciers obligataires (remboursement du principal et des intérêts). De plus, si, après l'acquisition, le risque de défaut perçu augmente, la valeur des titres concernés est susceptible de baisser.

**Risque lié aux actions :** Les cours des actions sur les marchés d'actions peuvent fluctuer en fonction des prévisions ou anticipations des investisseurs, induisant de fait un risque élevé de volatilité potentielle. La volatilité sur les marchés actions est historiquement beaucoup plus élevée que sur les marchés obligataires.

**Risques de change :** Les fonds peuvent investir dans des titres libellés dans plusieurs devises autres que leur devise de référence. Les fluctuations de taux de change auront une incidence sur la valeur de certains titres et concourront à augmenter la volatilité.

**Risque lié à l'utilisation d'instruments financiers dérivés et risque de contrepartie :** Les fonds peuvent conclure des contrats sur dérivés cotés ou non cotés pour gagner une exposition aux actifs sous-jacents ou pour protéger leurs participations directes. Ces instruments sont volatils et peuvent être exposés à plusieurs types de risques, y compris, mais sans s'y limiter, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, les risques juridiques et les risques opérationnels. Ces instruments dérivés peuvent amener les fonds à afficher une exposition au marché supérieure à celle qu'ils auraient en temps normal, ce qui peut parfois concourir à augmenter le montant des pertes. Les fonds peuvent utiliser des instruments financiers dérivés non cotés, sous réserve d'accord avec la contrepartie concernée. Si la contrepartie est mise en liquidation, fait défaut ou n'est pas en mesure d'honorer ses obligations de paiement à échéance, les Fonds peuvent subir des pertes. Dans la mesure où ces dérivés ne sont pas cotés, il peut être difficile d'en déterminer la valeur.

**Risques associés aux ABS/MBS :** Les titres adossés à des créances hypothécaires (« MBS ») et les titres adossés à des actifs (« ABS ») offrent une exposition, synthétique ou non, aux actifs sous-jacents et le profil risque/rendement est défini par les flux de trésorerie provenant de ces actifs. Le cours de ces titres peut être conditionné par les changements subis par les composantes sous-jacentes des titres ou être très sensible à ces changements. Ces titres sont soumis à des risques élevés de crédit, de valorisation et de liquidité.

**Risques associés aux titres CoCos (Contingent Convertibles) :** Les titres CoCos sont une forme de titre de créance hybride émis par des banques afin de remplir les exigences réglementaires fixées après la crise financière, notamment pour absorber les pertes en périodes de tension, et son destin est à être convertis en actions ou à subir une perte en capital en cas de survenance de certains événements déclencheurs liés aux exigences en matière de fonds propres ou lorsque les autorités de réglementation de la banque émettrice l'estiment nécessaire. La conversion fait suite à un événement spécifique et peut notamment avoir lieu lorsque le cours de l'action sous-jacente descend en dessous du cours observé au moment de l'émission ou de l'achat du titre, ce qui se traduit par un risque de perte en capital supérieur à celui des titres convertibles classiques. Il existe par ailleurs des risques spécifiques liés aux niveaux de déclenchement (les niveaux de déclenchement diffèrent et déterminent l'exposition au risque de conversion en fonction de l'écart entre le ratio de fonds propres et le niveau de déclenchement), à l'annulation de coupons (les paiements de coupons sur les instruments AT1 sont totalement discrétionnaires et peuvent être annulés par l'émetteur à tout moment, pour quelque raison et quelque durée que ce soit), à l'inversion de la structure du capital (dans certains cas, les détenteurs de CoCos peuvent subir des pertes en capital, contrairement aux détenteurs d'Actions), à l'extension de maturité (certains CoCos sont émis sous forme d'instruments perpétuels, remboursables à des niveaux prédéterminés sous réserve de l'accord de l'autorité compétente). En outre, les performances des CoCos sont incertaines.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Veuillez vous reporter au Prospectus pour en savoir plus sur les risques.

### Scénario de performance

Ce que vous recevrez dépendra de l'évolution des marchés. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

**Période de détention recommandée :** 3 ans

**Investissement :** 10 000 EUR

| Scénario             |  | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans |
|----------------------|--|---------------------------|----------------------------|
| <b>Minimum</b>       | <b>Montant monétaire. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.</b> |                           |                            |
| <b>Tensions</b>      | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>                          | 6 520 EUR                 | 6 960 EUR                  |
|                      | Rendement annuel moyen   | -34,82%                   | -11,38%                    |
| <b>Défavorable</b>   | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>                          | 8 750 EUR                 | 7 960 EUR                  |
|                      | Rendement annuel moyen   | -12,54%                   | -7,33%                     |
| <b>Intermédiaire</b> | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>                          | 9 980 EUR                 | 10 270 EUR                 |
|                      | Rendement annuel moyen   | -0,20%                    | 0,89%                      |
| <b>Favorable</b>     | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>                          | 11 600 EUR                | 11 940 EUR                 |
|                      | Rendement annuel moyen   | 16,04%                    | 6,08%                      |

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce type de scénarios est calculé sur un minimum de 10 ans de données en utilisant l'historique du produit, associé à une variable de substitution si nécessaire. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

### QUE SE PASSE-T-IL SI ROTHSCHILD & CO INVESTMENT MANAGERS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Une défaillance de la société de gestion qui gère les actifs du Compartiment n'aurait aucun effet sur votre investissement. La garde et la conservation des actifs du Compartiment sont confiées au dépositaire de la SICAV. L'investissement dans le Compartiment n'est ni garanti ni couvert par un système de compensation national.

### QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

#### Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.



Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé : (i) qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ; (ii) que 10 000 EUR sont investis.

**Investissement : 10 000 EUR**

| Scénarios                           | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| <b>Coûts totaux</b>                 | 556,27 EUR                | 1 135,66 EUR               |
| <b>Incidence des coûts annuels*</b> | 5,64%                     | 3,72%                      |

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,61% avant déduction des coûts et de 0,89% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit.

#### Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                                |   | Si vous sortez après 1 an |
|--|---|---------------------------|
| <b>Coûts d'entrée</b>  | 3,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans cet investissement   | 300,00 EUR                |
| <b>Coûts de sortie</b>   | 0,00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit versé  | 0,00 EUR                  |
| Coûts récurrents prélevés chaque année                                   |   |                           |
| <b>Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation</b> | 2,26% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.   | 218,93 EUR                |
| <b>Coûts de transaction</b>  | 0,34% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 32,88 EUR                 |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions                     |   |                           |
| <b>Commissions de performance et commission d'intéressement</b>          | 0,05%. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.  | 4,46 EUR                  |

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

**Période de détention recommandée : Au moins 3 ans** La période de détention recommandée a été choisie en raison de l'exposition du Compartiment aux marchés actions et obligataires.

Ce compartiment peut ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 3 ans après leur investissement.

Fréquence de valorisation : tout Jour bancaire ouvré en France et au Luxembourg (J). Date limite de souscription/rachat (S/R) : 11h00 (Heure d'Europe centrale) chaque Jour bancaire ouvré (J-1) précédant le Jour de valorisation de référence (J). Date de règlement des ordres de souscription : deux (2) Jours ouvrés bancaires à compter du Jour de valorisation (J+2). Date de règlement des ordres de rachat : trois (3) Jours ouvrés bancaires suivant le Jour de valorisation (J+3).

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Tout client ou investisseur peut formuler gratuitement une réclamation par e-mail ou par téléphone à l'attention de son interlocuteur habituel au sein de Rothschild & Co Investment Managers, ou en écrivant au service responsable du traitement des réclamations à l'adresse suivante : Rothschild & Co Investment Managers, à l'attention du responsable du traitement des réclamations, 33 rue Sainte-Zithe, L-2763 Luxembourg ou bien par e-mail à [LUX.R&CoIM.COMPLIANCE@Rothschildandco.com](mailto:LUX.R&CoIM.COMPLIANCE@Rothschildandco.com). Pour plus d'informations sur le traitement des réclamations clients, rendez-vous sur le site Internet de la société de gestion : <https://rcim.am.eu.rothschildandco.com>.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Des informations complémentaires sur le Fonds et le Compartiment (y compris les versions en anglais des prospectus, rapports et comptes complets pour l'intégralité du Fonds) peuvent être obtenues gratuitement au siège de la Société de gestion ou auprès de l'Agent administratif.

La valeur nette d'inventaire est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : <https://am.lu.rothschildandco.com/> ou peut être obtenue au siège social de la Société de gestion ou de l'Agent administratif.

Des informations sur la performance passée du Compartiment sur une période maximale de 10 ans sont disponibles sur <https://am.priips.rothschildandco.com/>.